

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 134 (2013)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Apisuisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Service sanitaire apicole (SSA)

Chers apiculteurs-trices,

Vous trouverez ci-dessous, les textes que les trois collaborateurs engagés par le Service sanitaire apicole ont rédigés.

Benjamin Dainat a commencé son travail le 1<sup>er</sup> février, Jürg Glanzmann le rejoindra le 15 avril. Robert Lerch doit régler sa succession chez Bienen-Meier et ne pourra entrer en fonction que le 1<sup>er</sup> septembre prochain. Cela n'empêchera pas le SSA d'être opérationnel dès le 15 avril prochain.

Ci-après, nous vous communiquons le cahier des charges des membres du SSA pour information. **Les modalités pour faire appel à leurs services seront publiées dans une prochaine revue. Merci de votre patience.**

Le secrétaire SAR: **Philippe Treyvaud**

## Ensemble pour une meilleure santé des abeilles!

**Benjamin Dainat, Service sanitaire apicole,  
Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Berne**

Les dernières années ont vu le paysage apicole suisse fortement changer. Après plusieurs années nécessaires au développement du concept, le Service sanitaire apicole a été confirmé par le Conseil fédéral en mai 2012. C'est avec joie que je prends mes fonctions au sein du tout nouveau Service sanitaire apicole, avec une montagne de défis pour améliorer la santé de l'abeille.

En premier lieu, je tiens à me présenter. J'ai un bagage de biologie et d'agronomie acquis lors de ma formation initiale puis de pathologies des insectes acquis lors de mes diverses activités de recherches sur la santé de l'abeille.

Je suis né en 1980 à Montpellier, France, où j'ai étudié la biologie à l'université de Montpellier II, suivi d'un master d'agronomie spécialité science animale à l'université de Hohenheim à



Comptage de varroa par chute naturelle sur les fonds de ruches. Photo ZBF.



*Préparation du rucher pour la mise en place de protection anti-fourmis sur les supports. J'ai mené ce projet durant mon travail de doctorat. Les fourmis emportent les varroas du fond de ruches et biaisent à la baisse les comptages de varroa par chute naturelle, laissant croire que la ruche est peu infestée. Il est par conséquent nécessaire de prévenir l'accès des fourmis aux ruches. Il s'agit sur l'exemple de cette photo de mettre en place des seaux (la pile en blanc) remplis d'eau. Photo ZBF.*

Stuttgart en Allemagne. Au cours de ces étapes, j'ai approfondi mes connaissances sur les maladies et agents infectieux de l'abeille. D'abord à Montpellier dans le laboratoire du professeur Bergoin, j'ai participé à une étude nationale sur la distribution des virus de l'abeille en France après avoir mis au point au préalable les méthodes de diagnostics nécessaires qui n'existaient pas à cette époque. Ensuite, à Stuttgart sous la direction du Dr Rosenkranz, j'ai effectué un travail sur la biologie des populations de *Varroa destructor* en Allemagne et sur l'île de Gotland en Suède. Cette étude s'inscrivait dans un projet de recherche en collaboration entre l'Université de Hohenheim, le CRA de Liebfeld avec Toni Imdorf et un laboratoire de Suède de l'université de Uppsala. Ce projet avait pour objectif de comprendre si la survie des colonies d'abeilles sans traitements dépendait des différences de virulence du varroa ou de l'adaptation des abeilles et donc de comprendre les mécanismes de survie des abeilles face au varroa. Par la suite, pour mon travail de thèse de doctorat au sein du Liebfeld, je me suis efforcé de comprendre l'impact des virus sur les mortalités hivernales. J'ai à ce propos régulièrement publié dans les journaux apicoles mes résultats ainsi que des articles visant à relater les dernières nouveautés de la recherche sur le thème de la santé de l'abeille. Après avoir pu montrer que le virus des ailes déformées réduit la durée de vie des abeilles d'hiver, j'ai pour-

suivi cette étude en collaboration avec l'USDA (United States Department of Agriculture- Organisme de recherche agronomique américain) de Washington DC comme postdoctorant. Le projet était de déterminer quelle est la relation qui existe entre *Varroa destructor* et virus des ailes déformées qui mènent à une virulence accrue du virus et donc à des pertes plus importantes d'abeilles que par le passé suite à l'arrivée du varroa.

En plus de ce bagage académique et scientifique, je ne me suis pas éloigné du terrain pour autant. J'ai toujours pratiqué pour le plaisir l'apiculture en amateur, et ce dès mon enfance avec mon père. Ainsi, c'est avec enthousiasme que j'intègre le service Sanitaire apicole, avec pour objectif la promotion de la santé de l'abeille et le développement de l'apiculture. Cet objectif n'est atteignable non pas par la seule équipe du Service sanitaire, mais avec l'engagement de tous, et donc aussi grâce à vous! Ensemble pour une meilleure santé des abeilles!

## Le hobby devient profession

Mon nom est Jürg Glanzmann et j'habite dans la région du Seeland à Kerzers. Depuis mon plus jeune âge, mon loisir préféré a été l'apiculture. En hiver, je fais souvent du ski et en été – à part les abeilles – j'aime faire du vélo ou des randonnées.

Actuellement, je m'occupe de 25 ruches de production. 15 ruches système «suisse» (Schneider) et 10 Dadant. Pour notre société d'apiculture Laupen-Erlach, j'organise régulièrement des cours pour débutants et des cours de formation continue pour élargir les connaissances des apiculteurs-trices.

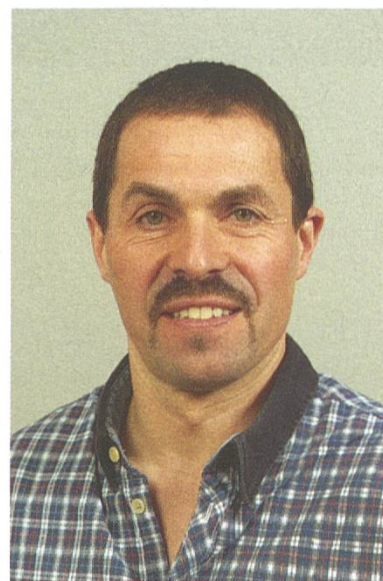
Avec mon engagement au Service sanitaire apicole, mon hobby devient ainsi ma profession! C'était toujours un rêve et je me réjouis beaucoup de cette nouvelle activité.

La problématique du varroa, d'autres maladies et divers thèmes vont demander beaucoup de ressources au nouveau team d'apisuisse. Mon objectif est de fournir des conseils orientés vers la pratique pour vous soutenir aux mieux dans vos ruchers.

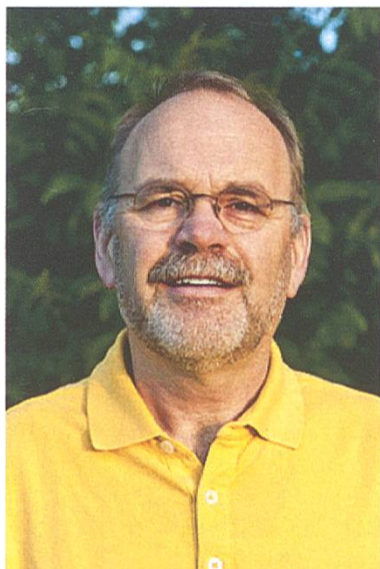
Je me réjouis beaucoup de l'étroite collaboration que je pourrai entretenir avec les diverses organisations apicoles. Dans ma carrière professionnelle passée, j'ai travaillé plus de 10 ans en Suisse romande et j'aurai beaucoup de plaisir à poursuivre mon activité aussi dans cette région.

Cordialement.

**Jürg Glanzmann**



## La fascination de l'apiculture



Au milieu des années 90, j'ai décidé d'installer dans mon jardin un rucher avec 10 colonies. En parallèle à la fréquentation d'un cours pour débutants, j'ai peuplé mes ruches. Et ce hobby me plaisait toujours plus.

Par la suite, j'ai suivi le cours d'élevage de reines et celui de conseiller apicole organisés par le VDRB. Depuis l'obtention de mon diplôme, je forme dans mes trois ruchers de la région d'Olten de nouveaux apiculteurs et de nouvelles apicultrices.

J'ai toujours poursuivi mon activité apicole en parallèle à mon activité professionnelle; d'abord comme sous-directeur d'une société d'assurances. En 2005, Bienen-Meier à Künten m'a offert la possibilité de faire de mon hobby ma profession. Comme responsable, j'ai appris à encore mieux connaître l'apiculture, les apiculteurs-trices sous leurs différentes facettes. Les thèmes principaux étaient la santé des abeilles, le démarrage de la saison apicole, la lutte efficace contre le varroa, l'attitude et les mesures à prendre en cas d'épidémie, le plaisir d'avoir des ruches.

Au cours des dernières années, j'ai pu aider un grand nombre d'apiculteurs-trices avec des trucs et des conseils.

Je me réjouis de mon activité nouvelle au sein du Service sanitaire apicole et particulièrement de continuer à être en contacts avec vous et de travailler au bien-être des abeilles, ces insectes fascinants.

Robert Lerch, né le 24 novembre 1959, habitant 4616 Kappel, marié et père d'un garçon de 19 ans et d'une fille de 16 ans. Actif dans la Société d'apiculture d'Olten et environs, président d'un groupe d'élevage.



### Service sanitaire apicole

#### 1. Objectif

Le but principal du Service sanitaire apicole (SSA) est la promotion de la santé de l'abeille. Ses activités se basent sur un concept sanitaire qui repose en grande partie sur la pratique. Par conséquent, l'accent des activités porte

sur la vulgarisation apicole dans la prévention des maladies. Le concept sanitaire englobe la stratégie de lutte contre les maladies. Celle-ci est développée et mise en pratique en étroite collaboration avec le Centre de recherches apicoles (CRA), l'Office vétérinaire fédéral (OVF) et les services vétérinaires cantonaux.

## **2. Activités**

### **2.1. Conseil**

Le SSA met à disposition une assistance pour les apiculteurs, les inspecteurs, les cadres apicoles et les fédérations. Cela peut être soit par téléphone ou via l'utilisation du courriel.

Le SSA publie régulièrement des articles sur des questions d'actualité apicole dans les journaux apicoles.

Dans le cas de maladies très étendues et d'intoxications d'abeilles, le SSA assiste les cadres apicoles des cantons et des sections sur place.

La conduite du rucher par l'apiculteur peut fortement influencer l'apparition de maladies. Par l'élaboration et la diffusion de concepts de soins appropriés aux abeilles, le SSA fait la prévention des maladies.

Le SSA sensibilise à la fois sur les dangers de l'usage de produits illicites ainsi que sur les risques d'introduction de ravageurs et de maladies avec des importations d'abeilles.

### **2.2. Formation et perfectionnement**

Une activité importante du SSA est la formation de base et continue dans le domaine de la prévention des maladies des abeilles. Elle s'adresse aux apiculteurs et aux cadres apicoles.

En collaboration avec les fédérations apicoles, les vétérinaires cantonaux et les inspecteurs, des séances d'information seront organisées dans les différentes régions.

### **2.3. Informations spécialisées**

Le SSA a créé un concept sanitaire adapté à l'apiculture en Suisse. Il est régulièrement adapté à l'état actuel des connaissances scientifiques.

Sur la base de ce concept, des fiches techniques, des films éducatifs, des présentations, des brochures et tableaux apicoles sont développés. Selon les besoins et les développements d'autres outils de communication sont utilisés. Ces publications s'adressent aux apiculteurs et aux cadres apicoles. L'accent sera mis sur un langage compréhensible pour tout le monde.

Pour les travaux en cours, des listes de contrôle pour les inspecteurs seront développées.

En liaison avec la SAR, le VDRB et la STA, le SSA maintient un site informatique avec les informations techniques actuelles.

## **2.4. Maladies des abeilles**

En coopération avec le CRA et l'OVF, le SSA assiste à l'évaluation et à la surveillance des maladies des abeilles.

En collaboration avec le CRA et l'OVF, des stratégies de prévention et des recommandations pour la mise en œuvre des fiches techniques pour l'assainissement de ruchers seront élaborées.

Basé sur les stratégies de prévention et les recommandations selon les besoins, le SSA offre de l'aide à la surveillance des maladies. Cela peut être à la fois des tests de laboratoire et des outils diagnostiques, ainsi que des conseils pratiques.

Des tendances nationales de l'apiculture et le développement des maladies des abeilles sont suivies de près par le SSA. C'est ainsi qu'on détecte tôt des pratiques apicoles qui favorisent les maladies.

En consultation avec le CRA et l'OVF, le SSA élabore des procédures efficaces pour l'assainissement des ruchers malades en raison d'épizooties à combattre.

## **2.5. Intoxication des abeilles**

Le SSA soutient les apiculteurs en cas d'empoisonnement pour la détection et la prise correcte d'un échantillon d'abeilles.

En collaboration avec le CRA et l'OFAG, le SSA aide à l'évaluation et à la surveillance des intoxications des abeilles.

## **2.6. Services payants**

Le SSA peut conclure des accords avec les services vétérinaires cantonaux à l'appui de la mise en œuvre.

Sur demande, le SSA prépare un manuel électronique pour faciliter le travail administratif des inspecteurs.

Sous réserve de ressources suffisantes et de la demande des apiculteurs, le SSA peut exécuter d'autres travaux tels que: liquider et éliminer des ruches malades de manière correcte, ainsi que les cadres et l'équipement inadaptés, le nettoyage efficace et la désinfection du matériel et des équipements contaminés.

## **2.7. Travail grand public**

En publiant ses activités dans la presse, le SSA fait de la publicité pour attirer des nouveaux membres.

En collaboration étroite avec l'activité de la «défense d'intérêts» d'api-suisse, le SSA effectue un travail éducatif pour sensibiliser les agriculteurs pour les préoccupations de l'apiculture. Avec comme objectif une collaboration durable entre l'apiculture et l'agriculture; les apiculteurs sont aussi informés des préoccupations de l'agriculture concernant l'apiculture.